



COMMUNIQUÉ À DESTINATION DES AGENTS ADMINISTRATIFS B ET C

💰 Revalorisation IFSE : une opération injuste et inégalitaire 💰

Le MASA a récemment annoncé une revalorisation de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE), composante du RIFSEEP, pour 12 000 agents, à hauteur de 18,4 millions d'euros, soit en moyenne 1 500 € par agent.

Mais cette réforme résume une inégalité et un déséquilibre flagrants :

👉 Les agents administratifs des catégories B et C sont à nouveau la variable d'ajustement d'une politique budgétaire au rabais, au bénéfice des hauts salaires :

- **Catégorie C** : revalorisation moyenne de 800 €
- **Catégorie B** : revalorisation moyenne de 1 089 €
- Des centaines d'agents n'auront **aucune revalorisation**, voire une **baisse nette**
- Pour les SA, la suppression du groupe 3 est une grande illusion d'harmonisation et de jeux d'écriture **sans aucune augmentation réelle**.

👉 Les SA et adjoints administratifs sont relégués en bas de l'échelle, sans reconnaissance des fonctions réellement exercées.

👉 La catégorie C est la grande oubliée de cette réforme, profondément injuste et dénoncée. Ce sont **les bas salaires qui vont financer les plus hauts salaires**. **Le SNAMA-FO dénonce** un mécanisme **pervers et injuste**.

➡ Une fois de plus, le SNAMA-FO constate une gestion **inégalitaire du corps des administratifs**, qui sont les grands perdants de cette réforme, y compris les agents des opérateurs (IFCE, ASP, FranceAgriMer, ODEADOM, etc.)

👊 **Le SNAMA-FO** continuera à défendre les administratifs en vue d'un traitement égalitaire, aussi bien au niveau des **avancements et promotions** que de la **rémunération**.

📊 **Le SNAMA-FO** défend le pouvoir d'achat des agents et demande :

- **L'augmentation du point d'indice**
- Une **priorité aux bas revenus** dans toutes revalorisations futures,
- Et une revalorisation du point qui serve de **base de calcul pour les retraites**.
-

🏛️ **Une conclusion sans ambiguïté : le RIFSEEP est injuste pour les agents B et C**

Le dispositif du RIFSEEP, censé garantir une reconnaissance équitable des fonctions, est aujourd'hui **dévoyé**. Il creuse les écarts, pénalise les agents les plus fragiles et ignore les réalités de terrain.

➡ Agents administratifs B et C :

- Vos compétences sont **ignorées**
- Vos responsabilités sont **niées**
- Votre engagement est **instrumentalisé sans contrepartie**

NBI : une reconnaissance réduite au silence

La NBI devait valoriser des fonctions d'expertise ou à responsabilité. Elle est aujourd'hui :

- **Contingentée, gelée, distribuée de manière encore plus inéquitable**
- **Inaccessible pour les SA** depuis l'instauration de la PFR en 2012
- **Intégrée à l'IFSE en 2015 pour les SA**, contre toute logique réglementaire et juridique

☞ Pour rappel, **la jurisprudence et les textes confirment** que la NBI ne peut être absorbée, compensée ou soustraite de l'IFSE. Les deux dispositifs doivent être **indépendants**.

Le MASA a fait le choix de **supprimer la NBI pour tous les services déconcentrés**. **Le SNAMA-FO** dénonce la **non-reconnaissance de ces agents en DDI, DAAF et DRAAF**, exerçant des fonctions présentant une technicité, une expertise ou un niveau de responsabilité particulier dans les services déconcentrés : RH, coordination, expertise technique, etc.

Le SNAMA-FO agit avec vous pour obtenir une reconnaissance équitable :

- ☒ Pour un **reclassement juste dans les groupes IFSE**
- ☒ Pour une **reconnaissance pleine des missions administratives exercées** par les B et les C
- ☒ Pour une **révision immédiate du RIFSEEP**, fondée sur la justice et l'équité

 **NON à la logique comptable**

 **OUI à la reconnaissance statutaire, financière et humaine des fonctions**

Le SNAMA-FO, conjointement avec le SNTMA-FO (techniciens), vient de lancer une pétition pour dénoncer cette réforme injuste et demander une revalorisation équitable pour tous :

[Signez et faites signer massivement !](#)